

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13

SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

DATE DE LA CONVOCATION L'an Deux Mille vingt trois et le 27 février à 19 heures 30
22/02/2023

DATE D'AFFICHAGE
22/02/2023

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents et représentés : Antoine Huynh, Clarence Appell, Joseph Bracco, Brigitte Simon, Peggy Viola, Frédéric Thomas, Patrick Bastien, Cyril Durand, Benjamin Bou Aziz, Carlos Coelho, Fabrice Mermin (représenté par Clarence Appell), Nathalie Jacquier (représentée par Frédéric Thomas), Sandra Fiorèse (représentée par Brigitte Simon).

Absent et excusé : Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°6 : Demande de subvention à Sylv'ACCTES Rhône Alpes pour travaux de sylviculture

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2023.

La nature des travaux est la suivante : (nature, itinéraire sylvicole) Dégagement – dépressage ; itinéraire technique 1.

Le montant estimatif des travaux est de 10 366.92 euros HT.

Le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale est le suivant :

- Dépenses subventionnables : dégagement-dépressage 10 366.92 € HT
- Montant de la subvention sollicitée auprès de Sylv'ACCTES : 5 183.46 euros
- Montant total des subventions : 5 183.46 euros
- Montant total de l'autofinancement communal des travaux subventionnés : 5 183.46 euros H.T.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve le plan de financement présenté,
- Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet
- Sollicite l'aide de Sylv'ACCTES pour la réalisation des travaux concernés
- Demande à Sylv'ACCTES l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de l'aide.

Fait à le MONTCEL, le 28 février 2023

Le Maire,
Antoine HUYNH

